



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Optimisation de la chaîne logistique

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Optimisation de la chaîne logistique

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP140007223

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie (IUT) de Tremblay-en-France
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

La spécialité forme des cadres intermédiaires en logistique à destination du secteur industriel. Elle permet d'acquérir un éventail large de compétences en gestion industrielle, stratégie d'entreprise et management logistique dans un bassin d'emploi fortement marqué par la présence de l'Aéroport de Paris Charles-de-Gaulle. Les métiers visés vont du directeur logistique au responsable douane en passant par logisticien industriel, chargé d'études en logistique, responsable de centre de distribution ou responsable d'études d'organisation des flux. Elle est portée par le département *Gestion logistique et transport* de l'IUT de Tremblay-en-France qui propose une autre licence professionnelle *Gestion de production industrielle* spécialité *Logistique de distribution et commerce international*. La spécialité peut être préparée en alternance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité *Optimisation de la chaîne logistique* repose sur un projet pédagogique original et cohérent avec les besoins de son bassin économique. Le contenu des enseignements est équilibré et répond de façon pertinente aux objectifs visés en termes de compétences affichées, tant du point de vue de la gestion logistique que de celui de l'organisation industrielle. Pour un niveau II de formation, la définition des métiers visés manque cependant de réalisme (Directeur logistique) et parfois de cohérence (Responsable douane) par rapport au contenu réel de la maquette (il n'existe aucun enseignement concernant la douane). L'implication des professionnels du secteur dans les enseignements est pertinente quantitativement et qualitativement. Elle représente un tiers des heures enseignées et recouvre des matières « cœur de métier ». Par ailleurs, le récent développement de la spécialité en alternance permet de répondre positivement aux attentes de l'environnement économique.

L'organisation pédagogique de la spécialité soulève cependant un certain nombre de questions. L'évaluation des étudiants repose par exemple sur un unique contrôle continu, ce qui ne pose pas formellement de problème. Cependant, l'organisation de la deuxième session, lorsqu'un étudiant ne répond pas aux conditions du contrôle continu pour obtenir son diplôme, n'est pas définie. Par ailleurs, la politique des stages est relativement classique (mise à disposition d'un annuaire d'entreprises, désignation d'un maître de stage dans l'entreprise et d'un tuteur de la formation, rédaction et soutenance d'un rapport) mais elle paraît peu flexible (14 semaines imposées). Celle des projets tuteurés reste particulièrement floue et ne permet pas de conclure sur sa contribution réelle à la professionnalisation des étudiants.

La spécialité ne donne pas suffisamment d'informations permettant d'évaluer son attractivité réelle et les données concernant les effectifs montrent une vraie difficulté à recruter des étudiants (les effectifs varient de 17 à 25 étudiants par année universitaire, la moyenne s'établissant seulement à 20 étudiants). Cette difficulté dans le recrutement doit cependant être nuancée par la forte croissance du nombre d'étudiants en alternance depuis deux ans. Le taux de réussite au diplôme pose également question (entre 56 et 82 % suivant les années). Il est expliqué par des défections d'étudiants en cours d'années et des redoublements. La spécialité souffre ainsi d'une instabilité des effectifs liée à une absence de politique de recrutement claire. En effet, l'origine des étudiants semble centrée sur le département *Gestion logistique et transport* de l'Institut Universitaire de Technologie de Tremblay-en-France et ouvert sur quelques brevets de technicien supérieur (BTS) seulement, peu ciblés, dont les effectifs varient dans un rapport de un à huit d'une année sur l'autre.

Le faible nombre de réponses rend l'enquête d'insertion professionnelle du Ministère, administrée par l'Université 24 mois après l'obtention du diplôme, inexploitable. En revanche, les enquêtes réalisées par la formation un an après l'obtention du diplôme affichent un taux d'insertion professionnelle relativement faible et un taux de poursuite d'étude plutôt élevé. En effet, un tiers seulement des répondants est en emploi un an après le diplôme dans des postes très majoritairement en lien avec les objectifs de la spécialité. De l'ordre de 40 % des diplômés sont en poursuite d'études un an après l'obtention de la licence professionnelle dans des formations proposées dans d'autres établissements et en parfaite cohérence avec le champ disciplinaire de la spécialité.

La proximité de cette spécialité avec une autre de même dénomination nationale (*Gestion de la production industrielle, spécialité Logistique de distribution, commerce internationale*), portée par le même département *Gestion logistique et transport*, pose des questions quant au positionnement clair de la spécialité, notamment au regard des difficultés de recrutement et d'insertion professionnelle, mais également quant à l'articulation potentielle des enseignements. Les relations avec les professionnels partenaires gagneraient à être formalisées. Elles permettraient par exemple à la spécialité de faire de la validation d'acquis, inexistante à ce jour, et conduiraient au renforcement des liens avec l'environnement économique local. L'absence de conseil de perfectionnement souligne le manque d'intérêt pour l'autoévaluation et l'insuffisante implication du monde économique local dans la réflexion sur le développement de la spécialité, tant du point de vue du pilotage (réflexion sur la politique des stages et des projets tuteurés) que sur la pérennisation même de la formation (réflexion sur la difficulté de recruter et de stabiliser les effectifs et sur la faiblesse de l'insertion professionnelle, mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue).

- Points forts :

- La maquette est très lisible, complète et cohérente.
- Les objectifs pédagogiques sont originaux, ambitieux et pertinents.
- L'équipe pédagogique est équilibrée entre l'intervention de professionnels d'origine très diverses, intervenants sur des enseignements « cœur de métier », et d'enseignants de l'IUT.

- Points faibles :
 - La faiblesse de l'insertion professionnelle et le fort taux de poursuite d'études.
 - Les compétences visées sont insuffisamment précises et délimitées.
 - L'instabilité des effectifs relevant de l'absence de politique de recrutement volontariste entraînant une faible attractivité de la spécialité.
 - L'absence des professionnels dans la réflexion sur l'évolution de la spécialité, soulignée par l'inexistence d'un conseil de perfectionnement.
 - La spécialité n'est pas clairement positionnée dans l'offre de formation de niveau II du département *Gestion logistique et transport* qui porte une spécialité de même dénomination nationale directement en concurrence.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de formaliser de façon urgente les relations avec les professionnels à travers notamment la création et l'animation régulière d'un conseil de perfectionnement qui conduirait à réfléchir aux dispositifs concrets permettant de renforcer l'attractivité de la spécialité, de stabiliser les effectifs et d'améliorer l'insertion professionnelle. Il conviendrait également, dans le cadre des travaux du conseil de perfectionnement, de définir clairement et précisément les compétences et les métiers visés par la spécialité.

Il serait souhaitable de renforcer la vigilance quant aux trop nombreuses poursuites d'études. Il conviendrait de clarifier le positionnement de la spécialité dans l'offre de formation de niveau II du département porteur dans l'objectif d'établir notamment une stratégie précise de recrutement et de professionnalisation des étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la **Licence pro Mention Gestion de la production industrielle, spécialité Optimisation de la chaîne logistique** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8